

Prix des Pratiques Innovantes de l'ESS

Organisé par l'OBSERVATOIRE DES PRATIQUES INNOVANTES DE L'ESS

Règlement du concours

Créé par le Centre des Jeunes, des Dirigeants, des acteurs de l'économie sociale (CJDES), l'Observatoire détecte, modélise et met en valeur les pratiques sociales des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) à des fins de duplications. Dans ce dispositif global, le Prix de la Pratique innovante de l'ESS est un moyen de mettre en valeur les pratiques, les structures qui les déploient et d'identifier les futurs acteurs de l'ESS.

Qu'est-ce qu'une pratique innovante ?

Le sens donné à l'innovation sera ici celui de la création, de l'invention, de la découverte mais surtout de l'utilité pour la structure, son environnement et les acteurs concernés. Les pratiques innovantes de l'ESS sont managériales, de gouvernance, organisationnelles, technologiques. Elles concernent également des innovations sociales.

Les lauréats :

Prix des Masters : Les étudiants et les organisations (associations, entreprises...) dont la pratique a été identifiée et décrite.

Prix des organisations : Les organisations qui ont décrit leur propre pratique innovante.

Avec le soutien de



Vous êtes étudiants, participez au Prix des Masters

L'Observatoire confie aux étudiants de Masters ESS partenaires le soin de réaliser la description d'une pratique innovante et de préparer deux supports en vue d'une présentation publique et de la constitution d'un catalogue. La sélection se fait sur la base de ces deux supports.

Les supports :

Support n°1 : une monographie format A4, recto-verso qui sert à identifier la pertinence de l'innovation sur les critères définis dans *la grille de caractérisation*. Les critères d'évaluation sont :

- La pertinence de la pratique identifiée et la qualité de l'argumentaire.
- La qualité de présentation (Plan, style, aspect didactique...)

Support n°2 : un support de présentation publique (Un PPT, un Prezi, un film, une animation graphique, un jeu, une saynète...) sert à mettre en valeur la pratique, sa pertinence et son efficacité et donner envie à l'auditoire de la dupliquer. Les critères de l'évaluation :

- L'originalité du média et de la présentation.
- La pertinence du média par rapport à la pratique choisie.
- Le respect du temps imparti (10 minutes).
- L'enthousiasme, le dynamisme.
- L'intérêt suscité.
- Le caractère « duplicable » de la pratique.

Organisation :

Le déroulement des sélections se fait en deux étapes

- Chaque Master en région sélectionne son meilleur candidat. Il sera donc retenu un candidat par Master pour participer au Prix.
- Lors l'évènement CJDES de novembre 2013, les 4 candidats retenus présenteront leur travail et la pratique identifiée et le Prix sera attribué par un jury.

Récompenses et dotation:

Seront récompensés les étudiants et les structures ayant déployé la pratique.

Pour l'étudiant :

- Un dîner avec un patron ou un DRH d'une structure de l'ESS.
- Un abonnement de deux ans à la RECMA.

Pour l'étudiant et la structure :

- Une présentation publique de leurs travaux lors d'un évènement CJDES.
- Une présentation sur le site du CJDES de la pratique primée.
- Une intervention lors de l'évènement de novembre 2013 sur les pratiques innovantes.

Vous êtes dirigeant, participez au Prix des organisations:

L'Observatoire invite les organisations de l'ESS qui ont développé une pratique innovante à en réaliser la description au moyen de deux supports. La sélection se fait sur la base de ces deux supports.

Les supports :

Support n°1 : une monographie format A4, recto-verso qui sert à identifier la pertinence de l'innovation sur les critères définis dans *la grille de caractérisation*. Les critères d'évaluation sont :

- La pertinence de la pratique identifiée et la qualité de l'argumentaire.
- La qualité de présentation (Plan, style, aspect didactique...)

Support n°2 : un support de présentation publique (Un PPT, un Prezi, un film, une animation graphique, un jeu, une saynète...) sert à mettre en valeur la pratique, sa pertinence et son efficacité et donner envie à l'auditoire de la dupliquer. Les critères de l'évaluation :

- L'originalité du média et de la présentation.
- La pertinence du média par rapport à la pratique choisie.
- Le respect du temps imparti (10 minutes).
- L'enthousiasme, le dynamisme.
- L'intérêt suscité.
- Le caractère « duplicable » de la pratique.

Les outils d'observation (Définitions, grille de caractérisation et de description) devront être demandés par mail auprès du CJDES.

Dépôt des candidatures :

Date limite : 31 octobre 2013, par mail à info@cjdes.org et/ou par courrier CJDES 24 rue du rocher 75008 Paris.

Récompenses et dotation :

La dotation pour les entreprises sera :

- 10 adhésions au CJDES pour ses collaborateurs
- Une présentation publique de l'innovation lors d'un évènement CJDES notamment à « un parcours, un engagement ».
- Une intervention lors de l'évènement de novembre 2013 sur les pratiques innovantes.
- Une présentation sur le site du CJDES de la pratique primée.

Le jury :

Le jury sera composé de partenaires de l'évènement et de personnalités qualifiées (10 personnes). Les Prix seront remis lors d'un évènement courant novembre.